Document généré le 13 août 2025 02:59

Recherches féministes

Sexe et genre en linguistique – Quinze ans de recherches féministes aux États-Unis et en R.F.A.

Claire Michard et Catherine Viollet

Volume 4, numéro 2, 1991

Unité/Diversité

URI : https://id.erudit.org/iderudit/057654ar
DOI : https://doi.org/10.7202/057654ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)
1705-9240 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Michard, C. & Viollet, C. (1991). Sexe et genre en linguistique – Quinze ans de recherches féministes aux États-Unis et en R.F.A. *Recherches féministes*, *4*(2), 97–128. https://doi.org/10.7202/057654ar

Résumé de l'article

Cet article analyse les orientations de recherches féministes ayant pour thème sexe et langage qui se sont développées aux États-Unis et en R.F.A. de 1970 à 1985. À la lumière de leurs propres travaux, les auteurs tentent, dans une conclusion générale, de cerner les postulats implicites, sociologiques et linguistiques, qui sous-tendent les recherches américaines et allemandes.

Tous droits réservés © Recherches féministes, Université Laval, 1991

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

ESSAI BIBLIOGRAPHIQUE

Sexe et genre en linguistique[1] Quinze ans de recherches féministes aux États-Unis et en R.F.A.

Claire Michard, Catherine Viollet

Le savoir est fortement affecté par les forces sociales : la renaissance du féminisme dans les années 1960-1970 a suscité des directions de recherche jusqu'alors inexistantes. Les travaux concernant les marques et le sens de l'opposition de sexe dans le langage se sont développés tout d'abord aux États-Unis puis, quelques années après, en Europe.

Ce champ de recherche s'est constitué, à partir de nombreux travaux novateurs, entre 1970 et 1985, l'apogée de la production se situant à la fin des années 1970 et au début des années 1980, ainsi qu'en témoignent les dates de publication des ouvrages collectifs américains. C'est sur cette période que porte notre essai d'analyse et de classification des orientations de recherche aux États-Unis et en République fédérale d'Allemagne. Tout d'abord parce que c'est à ce moment que les travaux sont les plus nombreux et les plus critiques des évidences dominantes, ensuite parce qu'aucune synthèse bibliographique de ces recherches n'existe en France.

L'ensemble des ouvrages s'inscrit dans un large éventail de disciplines : sociologie, psychologie, sciences de la communication, linguistique, ethnolinguistique, sociolinguistique, critique littéraire. En fonction de nos propres orientations de recherche, nous privilégions les analyses se rattachant institutionnellement au domaine linguistique dans un sens large, c'est-à-dire incluant les perspectives sociolinguistique, psycholinguistique, pragmatique, d'ethnographie de la communication et d'analyse de discours, ainsi que les démarches faisant partie de la philosophie du langage et de la sociologie de la connaissance.

L'analyse de ces travaux s'est organisée à partir du point de vue théorique développé dans nos propres travaux (Michard 1986, 1988a, 1988b, 1991 ; Michard et Ribéry 1982, 1985 ; Viollet 1984a, 1984b, 1986, 1987, 1988a,

1. Cet article s'appuie sur notre recherche bibliographique effectuée dans le cadre de l'Atelier thématique programmé (ATP) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) « Recherches sur les femmes et recherches féministes ». Il constitue le premier chapitre du rapport scientifique : *Le genre en français contemporain. Matérialisations linguistiques de la catégorie socio-conceptuelle de sexe,* 1986, non publié.

1988b, 1991). Cette optique théorique est fondée sur l'ancrage d'une perspective linguistique de l'énonciation (Benveniste, Culioli, Fuchs, Le Goffic) dans une perspective sociologique des classes de sexe définies par un rapport d'appropriation (Guillaumin 1978). L'un de nos principaux objectifs est la construction d'une cohérence entre ces deux théories, cohérence qui entraîne inéluctablement la remise en cause des concepts asociologiques en linguistique.

Un extrait du remarquable article de N.-C. Mathieu publié récemment, qui distingue trois modes de conceptualisation du sexe et du genre, résume parfaitement la perspective sociologique à l'intérieur de laquelle nous nous situons :

> Dans le mode III de conceptualisation du rapport entre sexe et genre, la bipartition du genre est conçue comme étrangère à la « réalité » biologique du sexe (qui devient d'ailleurs de plus en plus complexe à cerner) mais non pas, comme on le verra, à l'efficacité de sa *définition* idéologique. Et c'est l'idée même de cette hétérogénéité entre sexe et genre (leur nature différente) qui amène à penser, non plus que la différence des sexes est « traduite » (mode I) ou « exprimée » ou « symbolisée » (mode II) à travers le genre, mais que *le genre construit le sexe*. Entre sexe et genre, est établie une *correspondance socio-logique*, et politique. Il s'agit d'une logique antinaturaliste et d'une analyse matérialiste des rapports sociaux de sexe. [...]
>
> Étant donné qu'il n'y a pas d'être humain à l'état naturel (ce qui est après tout une vieille idée, curieusement oubliée lorsqu'on se réfère aux « sexes » et surtout aux « femmes »), et d'autre part le constat qu'il y a presque toujours *une* asymétrie dans le genre (y compris dans les « transgressions » qu'il fait subir au sexe [...]), on passe alors de l'idée de différence à celle de *différenciation* sociale des sexes, de construction sociale de la différence. Et l'attention se réoriente, dans les sciences sociales, de la construction culturelle du genre vers la construction culturelle du sexe, et particulièrement de la sexualité (1989 : 131-132).

Remarques sur l'utilisation et le sens de certains termes

En sociologie et en anthropologie, « genre » (*gender*) signifie la différenciation sociale des comportements imposée sur la base d'un substrat naturel : les sexes biologiques. En général on conçoit le genre grammatical comme n'ayant pas de rapport avec le genre en sociologie, puisque l'un des postulats en linguistique est l'hétérogénéité des structures linguistiques et des structures sociales (autonomie de la langue). Cependant, de notre point de vue, il y a de bonnes raisons de considérer le genre grammatical comme l'une des formes de la différenciation sociale des sexes dans le domaine symbolique.

Les travaux sociologiques théorisant les rapports sociaux de sexe en tant que rapports de classe, ainsi que nos propres travaux dans le domaine de l'analyse de discours, montrent que *la définition biologique du sexe est une définition idéologique*. En effet, seuls les membres de la classe de sexe dominée

(les femmes) sont *définis par leur sexe* – femelle –, les membres de la classe dominante se définissant par leur genre – humain –, leur appartenance de sexe intervenant éventuellement comme une qualification secondaire, contingente (Guillaumin 1978a , 1978b, 1979, 1984 ; Mathieu 1971, 1973, 1977, 1989 ; Plaza 1977 ; Wittig 1982, 1985)[2].

*Cette dissymétrie fondamentale dans la conceptualisation socio-*idéologique des humains des deux sexes a une importante conséquence sur la façon d'appréhender le langage : en dehors de la conscience de cette conceptualisation irrationnelle, qui est bien autre chose que la péjoration et l'exclusion, *aucune forme linguistique ne peut échapper à ce schéma sociocognitif inconscient.* Autrement dit, certaines oppositions formelles, telles homme/femme, genre masculin/genre féminin, dans leur sens spécifié de sexe, et qui sont présupposées symétriques « au sexe près » dans la plupart des travaux critiques, n'ont pas de symétrie sémantique mais reconduisent implicitement l'opposition idéologique humain contre femelle.

Confirmant ces analyses, on verra d'ailleurs que dans des expériences *américaines en psycholinguistique, les hommes se conçoivent directement* comme êtres humains en s'identifiant aux formes qu'ils interprètent comme indifférenciées du point de vue du sexe. Et que les femmes conçoivent *indirectement* les hommes comme êtres humains généraux par défaut d'identification d'elles-mêmes aux formes qu'elles interprètent comme ayant le sens humain, indifférencié du point de vue du sexe. En France, des résultats équivalents ont été obtenus à partir d'expériences différentes (Hurtig et Pichevin 1986, 1989).

En français, l'utilisation de *mâle* et *femelle* pour des référents humains est sentie comme « incorrecte », à la différence de l'anglais ou de l'allemand (où la même forme, « weiblich », signifie *femelle* et *féminin*, et la même forme, « männlich », *mâle et masculin*). *Dans ce cas précis, l'idée d'« incorrection »* n'est que le rempart de la pensée sexiste destiné à nous empêcher de penser – et de dire – le recouvrement de fait entre pouvoir social et constitution physique (traits biologiques). Nous utiliserons par conséquent *mâle* et *femelle* dans certains cas – en particulier quand il s'agit de désigner le référent extra-linguistique – de manière délibérée (et non pas par « maladresse » de style), comme provocation à penser. Nous estimons que c'est en qualifiant *symétriquement* une forme, que l'on fait alors fonctionner réellement en générique, avec les termes les plus marqués dans le domaine biologique (femelle, mâle), que, dans l'ordre du discours, on démasque le sexisme langagier : en politisant complètement l'anatomie, selon une très juste *expression de Mathieu. Dans cette optique, « mâle » signifie « qui appartient à* la classe de sexe dominante », et « femelle », « qui appartient à la classe de sexe dominée ». Du point de vue linguistique, l'utilisation, par exemple, de locuteur femelle/locuteur mâle est la mise en œuvre de l'élimination du genre (grammatical et sociocognitif). Le terme « locuteur » de genre grammatical masculin et de genre idéologique général s'applique aux deux sexes, sans

2. Pour une analyse comparable du sens de « race », voir Guillaumin (1972).

ambiguïté ou défaut référentiel, les accords se font « naturellement » au masculin qui devient rationnellement un genre général par absence d'opposition à un genre spécifique (féminin).

En effet, ainsi que l'écrit Mathieu (1989 : 135 ; nous soulignons) :

> *Le genre*, c'est-à-dire l'imposition d'un hétéromorphisme des comportements sociaux n'est plus conçu dans le mode III comme le marqueur symbolique d'une différence naturelle, mais comme *l'opérateur du pouvoir d'un sexe sur l'autre* – où l'on constate que, *la classe des femmes étant idéologiquement (et matériellement) définie dans toute société par son sexe anatomique, la classe des hommes* l'est objectivement par le sien. On retrouve ici le *recouvrement entre sexe biologique et sexe social* dont nous parlions ici au début de cet article, mais il est conçu comme *un fait social, historique*, dû à l'exploitation matérielle des femmes et à l'idéologie oppressive du genre et (contrairement au mode II), pas forcément « nécessaire » à la reproduction des sociétés.

Les orientations de recherche aux États-Unis

De 1970 à 1985, les travaux critiques féministes peuvent se répartir en quatre grands groupes :

- étude des stéréotypes relatifs à l'évaluation des discours perçus comme féminins et masculins ;
- différences et similitudes dans les pratiques langagières des deux sexes du point de vue des composantes linguistiques : choix lexical et syntaxique, variantes phonétiques, suprasegmentales, capacité verbale, etc. ;
- interaction conversationnelle : quantités de discours, tours de parole, interruptions et contrôle des thèmes ;
- marquage du genre et biais androcentrique dans la structure et le contenu de la langue.

Stéréotypes relatifs à l'évaluation des discours féminins et masculins

Des expériences de type psycholinguistique mettent en évidence que les caractéristiques réelles ou supposées des discours féminins et des discours masculins sont très présentes dans la conscience des locuteurs des deux sexes (Berryman et Wilcox 1980 ; Kramer 1974 ; O'Barr et Atkins 1980).

Des expériences menées sur des enfants entre cinq et onze ans montrent que ce schéma interprétatif, que l'on peut appeler schéma de genre à l'instar de certains travaux de psychologie américains, est construit très précocement et qu'il est souvent plus développé chez les garçons que chez les filles : les garçons ont des idées beaucoup plus affirmées que les filles sur la façon dont parlent les filles et les garçons (Centineo 1980).

Plusieurs expériences montrent qu'un même trait de comportement est interprété différemment selon le sexe de l'observé. Condry et Condry (1976) ont présenté un bébé en tant que fille à la moitié des expérimentés et en tant que

garçon à l'autre moitié. La même séquence comportementale filmée a été qualifiée de colère si le bébé était pensé garçon et de peur s'il était pensé fille.

Différences et similitudes dans les pratiques langagières des deux sexes

Des études de type sociolinguistique analysent le lexique, la syntaxe, les variables phonétiques, la hauteur de la voix, l'intonation, en fonction du sexe des sujets parlants. Les résultats sont souvent contradictoires d'une expérience à l'autre, en dehors de deux variables récurrentes : en situation formelle, les femmes utilisent plus fréquemment la variable phonétique standard que les hommes, et elles emploient dans toutes les situations une plus grande échelle de hauteurs de voix et d'intonation. Certaines études relèvent que la différenciation des hauteurs de voix féminines et masculines n'est en aucune façon proportionnelle à la différence physiologique de l'appareil phonatoire (Mattingly 1966 ; Sachs, Liebermann et Erickson 1973).

L'hétérogénéité des résultats à propos du domaine syntaxique (l'utilisation des *tag questions* par exemple[3]) a été analysée comme provenant du fait que la plupart des études portaient sur des formes dont *on supposait le sens pragmatique constant.* Cela a entraîné un déplacement théorique important.

Les résultats hétérogènes ont conduit à s'interroger sur *le sens des tag questions en fonction de la situation de communication,* et à appréhender les pratiques langagières de chaque sexe non pas comme des répertoires figés et dichotomisés, mais comme des pratiques variant en fonction de la combinaison des relations de dominance de sexe avec d'autres relations sociales (celles de la microsituation sociale dans laquelle prend place l'interaction verbale).

Interaction conversationnelle

On observe une remarquable convergence des résultats d'enquêtes en sociologie du langage : dans les groupes mixtes, les hommes prennent plus de tours de parole que les femmes, parlent plus longtemps dans chaque tour et sont à l'origine de beaucoup plus d'interruptions (Eakins et Eakins 1976 ; West et Zimmerman 1977, 1983, 1985 ; Zimmerman et West 1975). West et Zimmerman sont les auteurs qui ont le plus longuement travaillé sur les interruptions. Elle et il mettent en évidence que les interruptions et les réponses minimales des hommes fonctionnent comme mécanisme de contrôle des thèmes et sont l'une des formes de la pratique du pouvoir dans la conversation. En effet, la comparaison avec les pratiques de groupes à locuteurs de même sexe montre qu'interruptions et quantités de parole augmentent proportionnellement à l'élévation dans la hiérarchie sociale.

Des études constatent cette dissymétrie de pratiques conversationnelles dès le plus jeune âge : ainsi Esposito (1979) observe que chez les enfants de

3. Voir à ce sujet la polémique entre Lakoff (1973) et Dubois et Crouch (1975).

trois et quatre ans, les interruptions sont deux fois plus pratiquées par les garçons que par les filles.

Un assez grand nombre de travaux ont été menés sur l'échange verbal à l'école. Ces études mettent en évidence que l'interaction professeur/élèves mâles est beaucoup plus fréquente (sollicitations et réponses du professeur) que celle professeur/élèves femelles dans les classes mixtes. Jakson et Lahaderne (1976) par exemple observent que les garçons reçoivent huit à dix fois plus de messages que les filles. Brooks (1982) montre que dans six classes d'étudiants en travail social recevant leur enseignement de femmes et d'hommes en proportion égale, les étudiants mâles représentent 24,5 % des étudiants mais prennent 40,7 % des tours de parole, 39,8 % de durée de discours et pratiquent 50,3 % du total des interruptions. L'auteur constate que c'est face aux enseignants femelles que les interruptions se produisent le plus fréquemment.

Enfin l'analyse de Fischman (1978) effectuée à partir des enregistrements de trois couples hétérosexuels dans leur appartement concerne l'initiation et le contrôle des thèmes de conversation. Elle met en évidence que 62 % des tentatives pour introduire un thème sont faites par les femmes mais que seulement 38 % donnent lieu à une conversation, tandis que tous les thèmes, sauf un, introduits par les hommes produisent une conversation.

Marquage du genre et biais androcentrique dans la structure et le contenu de la langue

Dans le champ linguistique, la seule différenciation formelle de genre en anglais se trouve dans la catégorie énonciative de la 3e personne, pour laquelle on a au singulier des oppositions entre masculin, féminin et neutre s'appliquant aux pronoms personnels, aux adjectifs et aux pronoms possessifs.

Le terme genre utilisé dans les recherches américaines inclut cette opposition dans la catégorie de la personne mais ne s'y réduit pas. « Genre » correspond également à la manière de signifier les référents des deux sexes par rapport à un même domaine de référence : par exemple les termes d'adresse, de parenté, l'hétérosexualité, etc.

On peut regrouper les publications sous trois rubriques :

- la question des valeurs génériques : les formes ambiguës, parmi lesquelles *man* et ses composés, *he* ; les formes de sens indifférencié : *person, adult, young...* ;
- les termes lexicaux impliquant les traits sémantiques « femelle » ou « mâle » ;
- les propositions pour le changement et les réactions à ces propositions.

Les valeurs génériques

Les travaux se répartissent en deux grands groupes, de taille inégale : les publications les plus nombreuses concernent la mise en évidence des écarts entre usages et règles au moyen d'approches diachroniques et synchroniques.

Un nombre important d'articles correspond à l'analyse expérimentale de l'interprétation de formes génériques au moyen de tests psycholinguistiques.

Le deuxième groupe a pour thème l'analyse critique de l'androcentrisme des théories linguistiques, menée également d'un point de vue diachronique et synchronique.

Écart entre usage et règles

Muriel Schulz (1978) analyse l'usage des formes ambiguës en tant que termes génériques dans des textes sociologiques du XVII^e^ au XX^e^ siècles. Elle conclut que dans les textes de premiers sociologues, ces formes ne réfèrent qu'aux humains mâles – ce que certains contemporains font toujours.

En synchronie, l'orientation prépondérante des travaux est d'ordre psycholinguistique : expériences d'interprétation. On demande à des sujets des deux sexes de choisir des illustrations correspondant à des phrases. Les illustrations sont des silhouettes féminines, masculines ou indifférenciées, et les phrases contiennent des termes ambigus ou indifférenciés (*person*) ou des termes de sens mâle et femelle (*men and women*) (De Stefano, Kuhner et Pepinsky 1978 ; Eberhart 1976 ; Harrison 1975 ; Schneider et Hacker 1973).

Les résultats de ces expériences sont tous convergents : les termes ambigus entraînent un choix de silhouettes exclusivement masculines plus fréquemment que les termes indifférenciés. Et ce sont les femmes qui font le plus souvent des interprétations indifférenciées, c'est-à-dire interprètent *man* ou *person* en tant qu'être humain. Dans tous les cas, il est important de remarquer que si les termes à sens potentiellement indifférencié quant au sexe entraînent une moins forte proportion de mise en relation avec des silhouettes masculines que les termes ambigus, ils sont très loin d'être interprétés unanimement de façon indifférenciée. L'analyse de Schneider et Hacker (1973) est claire à ce sujet : dans l'introduction d'un texte, « social man » ou « political man » entraînent 64 % d'interprétations de sens mâle, mais si ces expressions sont remplacées par « social behavior », « political behavior », le pourcentage d'interprétation de sens mâle se maintient à 50 %. En outre, Harrison (1975) montre que même des occurrences de « men and women » donnent lieu à des interprétations de sens mâle exclusivement.

La recherche la plus développée et la plus synthétique relative à la valeur générique de « he » est celle de Wendy Martyna (1978a et 1978b, 1980, 1983). Ces recherches concernent à la fois l'analyse empirique des interprétations du pronom prescriptivement générique, les effets préjudiciables pour les femmes des interprétations mâles, des propositions de changement, le répertoire des réactions conservatrices à ces propositions et la discussion de ces réactions.

Du point de vue empirique, les travaux de Martyna mettent en évidence que les femmes évitent l'utilisation de « he » et adoptent fréquemment « he or she » ou « they ». En outre elles interprètent « he » plus fréquemment que les hommes en tant que générique indifférencié. Cependant sept fois plus d'hommes que de femmes disent s'imaginer personnellement dans les occurrences de phrases neutres. Les femmes produisent donc moins de formes

ambiguës, elles interprètent les formes ambiguës ou non plus fréquemment de façon indifférenciée mais elles s'identifient très peu elles-mêmes à cette valeur sémantique indifférenciée. Nous reprendrons dans les conclusions cette observation très importante pour comprendre le fonctionnement sémantique des valeurs indifférenciée et mâle.

Ainsi que la plupart des chercheurs, Martyna conclut que l'exclusion d'un sexe entraînée par « he » a des implications sociales évidentes de préjudice pour les femmes. Elle défend que l'élimination de certaines formes linguistiques ambiguës et excluant le sexe femelle devrait amener une communication plus claire et plus impartiale relativement aux deux sexes. Les propositions de changement peuvent se résumer à l'utilisation de formes incluant explicitement les deux sexes, telles que « he or she », « men and women », et/ou à des formes neutres : « chairperson », « humanity », « they ».

Martyna fait un bilan des réactions conservatrices à ces propositions. Ces réactions, qui émanent de journalistes, d'écrivains ou de linguistes, relèvent toutes du postulat que la structure de la langue n'a aucun rapport avec la structure sociale. Autrement dit, que le genre masculin soit le genre général est un simple fait de grammaire qui n'empêche en aucune manière le changement social. Il n'y a par conséquent aucun fondement à l'anxiété et à « l'envie de pronom » (*sic*) de la part des personnes souhaitant ces changements. C'est par exemple la teneur d'un article de la *Harvard Linguistic Faculty* (1971), article dont les idées ont été contrées par Virginia Valian et Jerrold Katz (1971).

Critique de l'androcentrisme des théories linguistiques

Bodine (1975), Stanley (1978), Stanley et Robbins (1978) ont développé des analyses critiques d'un point de vue diachronique.

Bodine indique qu'à l'encontre de ce que disent les grammairiens – absence de pronom de 3e personne du singulier indifférencié quant au genre et préférence pour « he » – l'anglais a toujours eu d'autres moyens pour référer aux humains de façon indifférenciée quant au sexe, en particulier « they » (« their », « them »). L'auteur montre qu'avant le XVIIIe siècle « they » singulier était largement pratiqué à l'écrit et par conséquent vraisemblablement à l'oral. Elle conclut qu'il est significatif que les grammairiens aient cherché à éliminer cet usage en insistant sur l'accord avec l'antécédent en nombre aux dépens du genre.

Stanley analyse le biais sexiste de beaucoup de grammairiens et linguistes en ce qui concerne l'usage pronominal et nominal. Elle conclut que depuis le XVIIIe siècle, les grammairiens ont développé et renforcé l'usage des mots androcentrés et que l'histoire de la grammaire est un champ dominé par les hommes.

L'article de Stanley et Robbins concerne les explications linguistiques de l'apparition des formes en *sh-* du pronom féminin et de leur développement progressif dans les dialectes du Moyen Anglais. Les auteurs estiment ces explications insuffisantes et argumentent en faveur de l'influence du biais androcentrique sur l'expansion de ces formes qui a fait coïncider la masculinité avec l'humanité et mis à part la féminité comme inférieure.

D'un point de vue synchronique, Bendix et Kramarae remettent en cause la neutralité des théories linguistiques à partir de l'exemple du genre.

Bendix (1979) analyse les implications politiques des théories alternatives du sens de « he » en examinant les arguments sous-jacents aux théories linguistiques pour ou contre les formes ambiguës. Il estime que les arguments en faveur d'une définition de la langue comme système symbolique pour communiquer de l'information sont beaucoup moins forts que ceux en faveur d'une définition de la langue comme système sociopolitique.

Quant à Kramarae (1978), elle remet en cause quatre évidences : 1) la linguistique est objective, apolitique et bienveillante ; 2) l'anglais résulte des besoins et sert les besoins de ses sujets parlants dans leur environnement particulier ; 3) la relation entre langage et sexe peut être comprise en ajoutant le sexe à d'autres variables dans les études quantitatives de sociolinguistique ; 4) le sexisme dans le langage est fondamentalement une question de quelques génériques et de quelques mots péjoratifs pour les femmes.

Termes lexicaux impliquant les traits femelle ou mâle

Nilsen (1977) a relevé les termes à sens lexical mâle et femelle dans un dictionnaire (*fellow, son/daughter* par exemple) ; elle a constaté qu'il y a presque trois fois plus de termes de sens mâle que de termes de sens femelle (385 pour 132), que les termes de sens mâle associés au prestige sont six fois plus nombreux que ceux de sens femelle et que les termes de sens femelle négatifs dépassent en nombre ceux de sens mâle dans une proportion de 25 à 20.

Schulz (1975) a étudié la tendance pour les termes désignant les femmes à acquérir un sens dépréciatif ou obscène, tandis que les termes correspondants pour les hommes échappent totalement à une telle dérive sémantique.

Plusieurs études portent sur l'utilisation des termes d'adresse : McConnel-Ginet (1978) observe que la plupart des formes d'adresse (prénoms, termes de parenté et titres) sont marqués par rapport au sexe de la personne à qui l'on s'adresse. Les femmes reçoivent plus de termes dits d'affection que les hommes et peut-être en utilisent plus. L'utilisation du nom patronymique pour s'adresser aux femmes semble assez peu fréquente. Les prénoms féminins peuvent être utilisés pour ridiculiser les garçons ou pour identifier un homme comme homosexuel.

Wolfson et Manes (1980) ont analysé les façons dont on s'adresse aux clients mâles et femelles dans des entreprises de services. On aborde de façon habituelle les clients mâles avec une forme de respect, « sir », tandis que les clients femelles reçoivent des appellatifs tels que « hon », « honey » ou « dear ». Ces formes signifient qu'aucun respect n'est exigé lorsqu'il s'agit de femmes.

Des travaux assez nombreux ont été faits sur les manuels scolaires et la littérature pour enfants. Par exemple Burr, Dunn et Farquhar (1972) insistent sur l'une des traditions sexistes des manuels : les humains femelles sont conceptualisés sans nom, en tant qu'épouses des humains mâles qui, eux, ont un nom.

Graham (1973), par l'analyse sur ordinateur de cinq millions de mots extraits des livres scolaires, a montré que l'on enseigne aux garçons et aux filles des valeurs et des projets séparés : activité et force pour les uns, inactivité et beauté pour les autres. Elle a fait des propositions de nouvelles pratiques allant contre ces stéréotypes.

Enfin pour terminer cet échantillonnage, le travail de Bosmajian (1977) effectué sur le langage des tribunaux et des instances législatives montre que les femmes y sont stéréotypées en tant que : 1) mère/épouse, 2) infantile/incompétente, 3) séductrice/immorale, 4) non-personne/entité. L'auteur conclut que puisque la loi reflète et détermine la perception des femmes dans la société, le sexisme du discours juridique empêche l'identité propre des femmes.

Elles proposent différentes solutions contre les « faux » génériques (ainsi qu'elles les désignent) ; ces solutions reposent sur les exigences suivantes : soit qu'on parle des mâles exclusivement et il faut le faire apparaître, soit qu'on parle vraiment des humains en général et il faut éliminer toute caractéristique contingente à chaque sexe. Elles proposent également un traitement parallèle pour les deux sexes, annulant les oppositions sexistes. Par exemple, et entre autres : la description des femmes par leur apparence physique, leurs liens familiaux, leur prénom, leur place toujours seconde dans la succession discursive, opposée à celle des hommes par leurs activités professionnelles et autres, l'absence de référence à leur situation familiale, leur nom de famille, leur place toujours première dans la succession du discours. Tous phénomènes couramment pratiqués en français, et connus, si ce n'est reconnus.

A Feminist Dictionary (Kramarae et Treichler 1985) est un dictionnaire de la pensée féministe dans ses différentes tendances. Il fait un large bilan de cette pensée en présentant sous forme de dictionnaire les mots clés du féminisme, définis par les citations des textes où ils apparaissent. Le but principal des auteurs est de faire connaître et reconnaître le lexique féministe, c'est-à-dire les expressions par lesquelles les femmes ont pensé, décrit et théorisé les femmes, le langage et le monde.

Propositions pour le changement et réactions à ces propositions

Une trentaine de publications de taille très variable donnent des conseils pratiques pour annuler les effets de sens sexistes. Ces conseils concernent essentiellement des transformations lexicales et pronominales.

Un des ouvrages représentatifs est celui de Miller et Swift (1980). À partir d'exemples extraits de textes divers, les auteurs analysent les divergences sémantiques entraînées par le discours sur les femmes et les hommes. Divergences qui se retrouvent toutes en français, compte tenu des particularités de chaque langue.

Quelques publications récentes rendent compte de mises en pratique de changement dans le milieu universitaire. C'est par exemple Adamsky (1981) qui a

utilisé systématiquement dans son enseignement à des étudiants en licence « she » en tant que générique singulier. Elle a observé que les étudiants des deux sexes avaient réduit leur usage de « he » en tant que générique singulier et avaient utilisé « she » plus fréquemment.

Flanagan et Todd-Mancillas (1982) ont fait une expérience qui consistait à donner des instructions aux étudiants pour utiliser le pronom générique de façon inclusive. Ces instructions étaient soit de type optionnel, soit de type obligatoire. La comparaison des devoirs écrits avant et après les instructions montre que les deux modes sont efficaces dans la production du changement. Dans le cas du mode obligatoire, l'usage non sexiste a été totalement appliqué. Dans le cas du mode optionnel, seulement 30 % des étudiants qui utilisaient un langage excluant les femmes ont continué à le faire.

Quelques résultats sont plus pessimistes : par exemple, Martyna (1983) signale que lorsque le pronom *she* a été utilisé pour référer aux deux sexes dans l'enseignement, les professeurs mâles ont fait pression pour utiliser le pronom *he*, soutenant que l'utilisation de *she* était responsable en partie de leur mauvaise image publique et de leurs bas salaires. Le générique *she* est perçu comme discriminant, *he* comme un simple trait de grammaire.

Veach (1979) a analysé pendant trois mois dans le journal quotidien de l'Université de Stanford, les termes utilisés pour désigner les étudiants des deux sexes responsables de comités ainsi que les professeurs et les administrateurs. Elle constate qu'il se met à nouveau en place un marquage hiérarchique à partir de l'utilisation de « man » et de « person » : *man* est le suffixe signifiant le plus haut prestige, toujours appliqué pour les professeurs et les administrateurs mâles et parfois femelles (du plus haut rang) ; *person* signifie le rang hiérarchique le plus bas, toujours appliqué aux étudiants femelles et en alternance avec *man* pour les étudiants mâles.

Martyna n'est pas la seule à faire un bilan des réactions, souvent violentes et injurieuses, aux propositions de changement du langage sexiste. Blaubergs (1980) par exemple passe en revue le catalogue des arguments contre le changement : 1) c'est un phénomène interculturel (donc universel, donc naturel) ; 2) le langage est sans importance ; 3) la liberté du discours est à préserver contre une coercition injustifiée ; 4) le langage sexiste n'est pas sexiste ; 5) il faut respecter l'étymologie ; 6) il faut respecter l'autorité ; 7) le changement est trop difficile, mal commode, peu réaliste ou n'importe quoi d'autre ; 8) le changement détruirait l'authenticité historique et les œuvres littéraires.

Shepelak (1980) analyse la résistance au changement du langage sexiste chez les universitaires et en particulier les linguistes, et soutient que la base de la résistance est la continuation du contrôle sociopolitique par les hommes.

Les orientations de recherche en R.F.A.

Inspirées par les travaux féministes américains, les recherches en linguistique dans les pays de langue allemande – principalement en R.F.A. – se sont développées à partir de 1978. Comme aux États-Unis, les recherches féministes ont obtenu une certaine reconnaissance institutionnelle qui, même si elle est restreinte, a cependant le mérite d'exister : création de « Frauenseminare », de quelques postes universitaires de « Feministische Studien », et plus récemment application d'une politique des quotas, où un certain pourcentage de postes sont réservés aux femmes (la ville de Hambourg leur réserve désormais, à partir de 1990, 40 % des postes de fonctionnaires dans tous les domaines).

Ces recherches s'orientent dans plusieurs directions : une analyse critique du système de la langue, en ce qui concerne l'ambivalence du générique et les contradictions logiques entre catégorie linguistique du genre et catégorie sociale du sexe (pronoms, lexique, syntaxe) ; des analyses comparatives du comportement verbal et non verbal en relation avec la variable « sexe » des locuteurs ; stratégies proposées.

Analyse critique du système de la langue

Cette direction de recherche est surtout représentée par la linguiste L. F. Pusch (1984, 1985). Elle expose sa problématique à travers les questions suivantes : « Comment se fait-il que la langue allemande ait une structure et un fonctionnement sexistes ? Qu'en est-il d'autres langues ? ». Elle s'interroge également sur le silence qui pèse sur ce phénomène : « Pourquoi les femmes ne se plaignent-elles pas plus de la misogynie de la langue allemande ? Pourquoi n'y a-t-il pas eu jusque-là de discussion sur un tel scandale ? ». Elle invite à la recherche de solutions qui permettent de « transformer des langues mâles en langues humaines ».

Pronoms

L'analyse de Pusch est centrée sur les relations entre catégorie grammaticale du genre et catégorie (sociale) du sexe, c'est-à-dire sur la contradiction logique entre générique et référent femelle, ou la confusion logique entre générique et référent mâle. Dans les formes linguistiques, la coïncidence sémantique générique/mâle – où générique a le sens de « indéterminé, valable pour tout être humain » – a pour effet d'oblitérer et d'exclure le référent femelle. Un énoncé tel que le dixième commandement de la Bible : « Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain », pose précisément ce problème : les termes (pronoms ou substantifs) désignant des humains, qui théoriquement réfèrent à tout individu ou à tout ensemble d'individus indépendamment de telle ou telle catégorie, ne fonctionnent pas, dans le discours, comme ils le devraient.

L'enjeu est d'importance, car, précise Pusch, « le fait d'être identifié est la condition nécessaire pour acquérir une identité, qui est à son tour la condition nécessaire à la survie psychique, sociale, si ce n'est biologique. Pour conserver et maintenir cette identité, il est nécessaire qu'elle soit confirmée par d'autres. Or les femmes se trouvent le plus souvent dans une situation génératrice de schizophrénie, où même l'identité "être humain" leur est parfois refusée [...], simplement parce qu'elles ne *sont* pas nommées comme membres de l'espèce humaine et d'autres groupes, auxquels elles appartiennent de fait ».

Ainsi l'énoncé « Les Berlinois ont de la repartie » peut recevoir deux interprétations : (a) tous ceux (*Menschen* = humains) qui habitent Berlin...(b) tous ceux (*Männer* = humains mâles) qui habitent Berlin.... Il offre donc aux humains mâles deux chances d'en constituer le référent, contre une seule chance pour les humains femelles. Pusch compare sur ce point le système de la langue à une loterie, où les humains mâles gagnent à tous les coups, et les humains femelles seulement une fois sur deux. Ou mieux, « à une loterie truquée, où les humains mâles auraient un gain double pour la moitié des lots (aux dépens des humains femelles) et un gain simple pour l'autre moitié, tandis que les femmes ne gagneraient rien du tout pour une moitié des lots, et un gain simple pour l'autre moitié ».

Elle souligne que ce fonctionnement asymétrique des formes linguistiques dites « génériques » est resté longtemps inconscient pour la plupart des femmes. En revanche, les locuteurs mâles ont toujours éprouvé une véritable allergie au féminin : « Les désigner par un terme au féminin est pour eux aussi *abominable que de leur pincer les fesses* ».

L'exclusion du référent femelle de termes à valeur supposée générique est illustrée dans les exemples suivants : « Alle Menschen werden Schwestern » [Tous les hommes sont sœurs] ; « Mit der Geschlechtsreife wird der Mensch gebärfähig » [À la puberté, l'homme a la faculté d'enfanter] ; « Die Deutschen sind tüchtige Hausfrauen » [Les Allemands sont de bonnes ménagères]. En revanche, les exemples *a contrario* confirment le fait que, dans le fonctionnement habituel de la langue, la forme générique renvoie bien au référent mâle : « Alle Menschen werden Brüder » [Tous les hommes sont frères] ; « Die Deutschen sind tüchtige Soldaten » [Les Allemands sont de bons soldats] ; « Ein Mensch ohne Frau ist überhaupt kein Mensch » [Un homme sans femme n'est pas un homme – que l'on devrait traduire en fait : Un être humain sans femme n'est pas un être humain].

La mise en question du générique comme non représentatif du référent « humain femelle » s'est concrétisée par un processus de féminisation des pronoms, et notamment du pronom *man*, qui correspond au français *on*, à cette réserve près qu'il est phonétiquement identique au lexème *Mann*, qui signifie *homme* au sens de « humain mâle ». L'emploi de ce pronom est ressenti par les femmes comme discriminant, et comme particulièrement grotesque dans des contextes où le référent est exclusivement femelle, « de plus en plus de femmes refusant de se désigner ou de désigner d'autres femmes par un terme masculin » (Pusch 1984).

La création d'une forme nouvelle, le pronom *frau*, à partir du lexème correspondant *Frau* qui signifie « humain femelle », est sans doute la plus

marquante des innovations linguistiques dans ce domaine. Cette création s'étend également aux composés de *man* comme *jederman* [chacun] : « Jedefrau braucht *Courage* » [Chacune a besoin de *Courage* — titre d'une revue féministe]. Le pronom interrogatif *wer ?* [qui ?] pose le même problème du fait qu'il porte la marque du masculin ; il peut être soit repris par un pronom féminin (*wer ?/sie, die*, au lieu de *wer ?/er, der*), soit transformé en *wie ?*, avec *-ie* comme marque du féminin ; mais *wie ?* signifie par ailleurs « comment »... Ces interventions sur le système de la langue dans le sens d'une féminisation sont effectuées de manière systématique dans la presse féministe.

Pour le danois, des préoccupations semblables ont abouti à des solutions différentes, imputables d'une part au système de la langue, d'autre part à des choix stratégiques (Gomard 1985a). Si l'allemand possède trois genres (masculin, féminin, neutre), le danois n'en possède que deux (commun et neutre). Le genre d'un substantif (genre commun, que le référent soit femelle, mâle, ou les deux – et plus rarement genre neutre) ne permet donc pas de catégoriser le référent humain en fonction du sexe.

Cependant, pour les pronoms, le genre commun se scinde en deux formes à la troisième personne : *han* [masculin *il*], *hun* [féminin *elle*], avec une tendance à utiliser le masculin en tant que générique. Tendance à laquelle s'oppose l'utilisation systématique du pronom féminin *hun* comme générique, ou encore la création d'un pronom neutre à l'exemple du finnois, *hän, huan*. Bien que l'on puisse en relever quelques exemples dans la presse, l'usage de cette dernière forme ne s'est pas encore imposée. En revanche, une commission de spécialistes (issus du « Ligestillingsradet », Conseil pour l'égalité) a entrepris la révision des textes juridiques, et leur modification soit au moyen du « splitting » (éclatement du générique en terme féminin + terme masculin : *han eller hun* : il ou elle), soit en substituant au pronom masculin un adjectif substantivé neutre. Le pronom féminin serait réservé aux textes de lois qui concernent exclusivement les femmes.

Lexique

Le conflit entre les catégories de genre et de sexe, et l'ambiguïté du générique excluant le féminin se marque principalement dans le lexique.

Si l'on prend un couple de termes tel que *Sprecher/Sprecherin* (locuteur/locutrice), la forme au masculin peut donner lieu à deux interprétations – référent « humain » et référent « mâle » – ; la forme au féminin n'en a qu'une, référent « femelle ».

Non sans humour, Pusch analyse comment fonctionne en allemand le système de référence aux groupes de sexe (1984 : 43-45) : « Un être venu d'une planète où n'existe pas de discrimination sexuelle est chargé de répondre à la question : "Comment réfère-t-on, en allemand, aux femmes et aux hommes ?" ».

– Un groupe de personnes est un « groupe mâle » (*männlich*), c'est-à-dire désigné à l'aide du masculin, quand il comprend *au moins* un homme (*Mann*) ;

- un groupe de personnes est un « groupe non mâle », c'est-à-dire désigné à l'aide d'une forme dérivée du masculin – le féminin – quand il ne comprend *aucun* homme (*Mann*) ;
- on fait référence à un membre d'un groupe mâle à l'aide du masculin ;
- on fait référence à un membre potentiel d'un groupe mâle à l'aide du masculin (ex. : « *Der Gewinner* steht noch nicht fest », On ne sait pas encore qui sera *le vainqueur*) ;
- on fait référence à un membre d'un groupe non mâle à l'aide du féminin ;
- un homme (*Mann*) est toujours membre d'un groupe mâle, car sa présence rend mâle tout groupe non mâle ;
- les femmes ne comptent qu'en tant que membres de groupes non mâles (un groupe de 10 *chanteurs* comprend de 9 à 0 femmes).

Il faut donc conclure que, sur cette planète, la linguistique opère principalement avec les marques /+M/ et /-M/. Le suffixe *-in* (marque du féminin) ne signifie rien d'autre que *non-mâle* au sens défini plus haut.

À la question : « De quels moyens dispose la langue allemande pour spécifier le sexe, et comment ces moyens sont-ils utilisés pour discriminer les femmes ? », Pusch répond : « Il existe en allemand trois sous-systèmes grammaticaux pour marquer la sous-catégorie de sexe :

- les catégories grammaticales : les genres féminin et masculin ;
- le lexique : a) les épithètes *weiblich/männlich* (féminin ou femelle/masculin ou mâle) ; la spécification de sexe inhérente au lexique (ex. : *Schwester/Bruder*) ;
- la composition des mots : suffixes spécifiant le sexe femelle du référent » (1984 : 46-48).

Si, en allemand, certains lexèmes sont indifférenciés quant au sexe (*Kind*, enfant ; *Mensch*, humain ; *Person*, personne), pour d'autres le trait de sexe est inhérent au lexème (*Frau, Mann*), et doublé par celui du genre de l'article (*die Frau* [fém.], *der Mann* [masc.]). Pour les termes dérivés d'adjectifs ou de participes, c'est l'article en tant que marque du genre qui constitue le trait de sexe. La marque de genre ne disparaît en fait qu'au pluriel ; au singulier l'asymétrie réside dans le fait que la marque désignant un humain indifférencié quant au sexe est identique à celle désignant un humain de sexe mâle.

Parallèlement à la solution du « splitting », Pusch propose de supprimer le suffixe de féminisation *-in*, et de simplifier le système traditionnel de marquage du genre en gardant uniquement l'article (au singulier) ou l'adjectif épithète (au pluriel).

Dans les composés, *mann* est remplacé par *frau* pour désigner les activités exercées par des femmes : (ex. : *Unifrauen, Medienfrauen, Filmfrauen, Kunstfrauen, Berufsfrauen*).

Les expériences menées par la psycholinguiste A. E. Mills montrent comment sont étroitement associées les deux catégories, linguistique et sociale, de genre et de sexe. Elle a proposé à des enfants de trois à dix ans, de langue allemande ou anglaise, des jouets représentant des animaux, à partir desquels ils racontent une histoire. L'expérience montre que, dans les deux langues, les objets sont organisés en catégories sexuées (par les noms et les rôles qui leur

sont attribués) en fonction du genre grammatical du terme qui les désigne – et ce, quel que soit le sexe de l'enfant. En allemand, la grenouille *(der Frosch)* recevra un nom masculin ; si le genre grammatical du terme est le neutre, c'est le sexe masculin qui est le plus souvent attribué. En anglais reçoivent un nom masculin les termes qui sont repris par le pronom masculin *he*.

Syntaxe

« En dehors des termes désignant les personnes, quels autres domaines de la langue sont marqués par la prédominance du masculin/mâle ? Et quelles conséquences entraîne, pour les femmes, le fait que leur langue maternelle soit une langue paternelle – au plan cognitif, psychique, social et politique ? », interroge encore Pusch.

Parmi les travaux publiés jusqu'à présent, un seul article porte sur la syntaxe (Pusch 1984 : 109-128). C'est le concept psychologique d'empathie qui est à l'origine de l'analyse du point de vue du locuteur (mâle ou femelle) sur les humains dont il parle, selon qu'ils sont femelles ou mâles ; le point de vue est appréhendé à travers l'organisation syntaxique : la structure de surface de l'énoncé est fonction de trois ordres hiérarchiques : sujet<objet<agent passif ; locuteur<interlocuteur<référent humain ; topic<non-topic.

L'analyse porte sur des biographies de « grands hommes », sur deux textes relatifs à la biographie d'une femme (l'un par un auteur femelle, l'autre par un auteur mâle), et sur des articles de presse relatant des viols, écrits par des journalistes mâles. Pusch observe que, dans les biographies de « grands hommes » (Hegel, Schopenhauer, Hebbel, Marx), les femmes sont systématiquement présentées par les auteurs comme n'ayant aucune part active aux événements (y compris la procréation), et que les biographes ne manifestent pas la moindre empathie à leur égard. Dans les articles de presse relatant des viols, la sympathie des journalistes (mâles) se porte vers les agresseurs (mâles) plutôt que vers les victimes (femelles).

La notion d'empathie caractérise l'identification du locuteur avec un sujet humain auquel il se réfère ; sur le plan linguistique, elle est en relation avec le focus, les formes de thématisation. Il ne peut y avoir dans un énoncé qu'un seul focus, donc un seul centre d'empathie ; en tout cas la hiérarchie des empathies se joue dans la structure syntaxique de surface. La notion d'empathie peut être rapprochée du concept de « perspective » comme organisation des référents dans leur relation au sujet, à des degrés divers. Dans l'analyse des textes cités, Pusch observe que les référents /humain femelle/ sont le plus souvent thématisés en relation de *dépendance* par rapport au référent /humain mâle/. Elle pose ainsi les premiers jalons d'une recherche sur la syntaxe qui, malgré son importance dans la construction du sens, n'a guère été abordée.

Certains travaux, comme l'étude de C. Lléo (communication au 7e congrès de la DGFS, Hambourg 1985), cherchent à élargir la problématique, en comparant l'ensemble des marques grammaticales du genre (pronoms, accord de l'adjectif et du participe, etc.) dans plusieurs langues européennes, c'est-à-dire que Lléo comptabilise les formes marquées ou non en fonction du sexe du référent et/ou du locuteur. D'après son analyse, les pronoms personnels marqués en fonction

du sexe du référent se répartissent comme suit par rapport à l'ensemble du système des pronoms : 10 % pour le suédois, 15 % pour l'anglais, 30 % pour l'allemand, 40 % pour le français, 70 % pour le catalan, 75 % pour l'italien, 80 % pour l'espagnol (bien entendu, ces chiffres n'ont qu'une valeur indicative). Elle établit un rapport entre l'importance des marques linguistiques liées au sexe du référent et le degré de sexisme dans la société correspondante ; elle fait l'hypothèse que la suppression de ces marques pourrait contribuer à modifier les rapports sociaux concrets.

Les interactions verbales et non verbales

Ce domaine de recherche s'est largement développé en R.F.A., à la suite des travaux américains, mis à part les recherches de M. Wex, d'une grande originalité, qui portent sur le comportement non verbal.

Les interactions verbales

Les recherches (résumées dans Ellrich 1984) concernent tant l'organisation de la conversation à proprement parler que le fonctionnement argumentatif des locuteurs, analysés en fonction de la catégorie de sexe.

Certains travaux mettent en relation la catégorie de sexe et le rang social dans l'interaction verbale (Wagner, Stahl, Schick 1981) ; il s'avère que le comportement dominant fonctionne plutôt en relation avec la catégorie de sexe qu'avec celle de rang social : à rang social égal, les locuteurs mâles agissent comme si les locuteurs femelles avaient un statut inférieur. À qualité de proposition égale, les locuteurs mâles exercent une influence plus importante sur les décisions du groupe : « Cela signifie que les hommes n'agissent pas seulement *comme s*'ils avaient plus d'influence, ils *ont* effectivement plus d'influence que les femmes ». Les procédures d'évaluation (par les locuteurs femelles et mâles) confirment ces observations : *toute* proposition faite par une femme est jugée inférieure à toutes les propositions faites par les hommes, même celles de moindre qualité.

Les travaux de F. Werner (1981, 1983) portent également sur un corpus de conversations mixtes (discussions informelles entre étudiantes et étudiants, discussion conflictuelle dans un couple). Le travail conversationnel et les orientations thématiques sont étudiés en relation avec les tours de parole. Werner observe que le travail conversationnel des locuteurs femelles contribue le plus souvent à développer un thème introduit par d'autres locuteurs, même lorsque leur propre thème n'est pas pris en considération par les interlocuteurs (attitude de coopération). Les locuteurs mâles, en revanche, n'apportent pas de contribution thématique sans prendre en même temps position. En ce qui concerne le choix des thèmes, les propositions des locuteurs femelles sont beaucoup moins souvent prises en compte que celles des locuteurs mâles. Tandis que les locuteurs femelles assurent le travail conversationnel (notamment l'argumentation), les locuteurs mâles contrôlent le choix des thèmes, souvent sans développer d'argumentation ; ce qui compte pour eux, c'est avant tout

d'exprimer leur position en la démarquant par rapport à celle des interlocuteurs, beaucoup plus que de développer un thème en commun (attitude de confrontation). Werner rappelle enfin que les règles conversationnelles sont généralement alignées sur un idéal d'interaction qui suppose l'égalité du droit à la parole et une volonté de compréhension mutuelle, quel que soit le sexe des locuteurs. Or cet idéal est loin de correspondre aux situations observées. Il met en parallèle l'invisibilité du travail conversationnel assuré par les locuteurs femelles avec l'invisibilité du travail des femmes dans la sphère économique privée.

S. Trömel-Plötz a, depuis 1977, centré ses recherches sur la problématique « langue, sexe et pouvoir ». Elle examine différentes situations de parole : à l'école, à l'université, groupes mixtes et non mixtes, couples, interactions médecin/patientes, débats publics. L'objectif de ces travaux est d'analyser la relation entre variation linguistique et pouvoir, non seulement pour en décrire les différences, mais pour en examiner les fonctions. Certains actes de langage sont discriminants dans la mesure où, en définissant la réalité du point de vue dominant, ils exercent concrètement un pouvoir. Or dans l'analyse d'interactions verbales quotidiennes, Trömel-Plötz constate que les actes de type dominant ne *fonctionnent* que si le locuteur appartient à la classe dominante (mâle) : les tentatives d'interruption qui sont le fait de locuteurs femelles ne sont pas prises en compte, ni même perçues le plus souvent. Ces travaux visent à une prise de conscience des discriminations linguistiques et interactionnelles qui sont le fait du pouvoir dominant des locuteurs mâles, et suggèrent diverses stratégies de résistance.

Au Danemark, K. Gomard (1985b) a analysé dans une perspective similaire des débats télévisés préparant des élections. Dans chacune des émissions, un parti présente trois politiciens femelles ou mâles interviewés par deux journalistes, l'un femelle, l'autre mâle. Gomard pose que le critère de sexe est l'axe décisif de son analyse. Outre le critère quantitatif (temps de parole), elle utilise deux critères qualitatifs, dominance et prévenance (bien entendu, le choix des variables est fonction du type de discours étudié) :

- la *dominance* est caractérisée par : le chevauchement entraînant un changement de locuteur, alors que le premier n'a visiblement pas terminé son intervention ; le focus (plus ou moins agressif) sur certains interlocuteurs ; les objections (remarques, questions, corrections) qui perturbent le locuteur sans mettre son droit de parole en question ; enfin les interruptions (ou tentatives) qui constituent les atteintes les plus grossières au droit à la parole.
- la *prévenance* est caractérisée par : les changements de locuteur sans friction ni chevauchement ; le retrait lors d'une prise de parole simultanée ; les réactions minimales (signaux d'écoute) ; l'orientation de la parole vers un interlocuteur.

Les journalistes présentent un grand nombre de traits dominants par rapport aux personnalités politiques, en relation avec leur rôle ; cependant la journaliste femelle est désavantagée en quantité de parole. L'analyse montre que, si le « style » varie fortement d'un individu à l'autre, qu'il s'agisse de

locuteurs femelles ou mâles, la valeur dominance est généralement très basse chez les locuteurs femelles, tandis que la valeur prévenance est élevée.

Pour les locuteurs femelles, plusieurs stratégies se révèlent efficaces : soit un modèle « féminin » (peu de dominance, beaucoup de prévenance), soit le modèle « masculin » (peu de prévenance, beaucoup de dominance) ; pour ce dernier, la résistance est moindre de la part des locuteurs mâles, et il est d'autant mieux toléré qu'il est fonction, pour les locuteurs femelles, d'une compétence, d'une position sociale ou politique élevée. La stratégie des deux locuteurs femelles les plus efficaces présente une synthèse de ces modèles : assez hautes valeurs de dominance, et très hautes valeurs de prévenance.

L'interaction non verbale

Un travail remarquable a été mené par M. Wex (1980 ; l'ouvrage a été traduit en anglais), à partir d'environ 6000 photos qu'elle a prises elle-même dans des lieux publics, puis confrontées à des clichés provenant des médias (revues, catalogues, publicité, télévision...), opération qu'elle a complétée par une étude historique à travers les œuvres d'art. Elle est partie de sa propre perception du langage du corps, c'est-à-dire des mouvements, le plus souvent inconscients, accomplis dans la vie quotidienne, en relation ou non avec le langage. Puis elle a classé les clichés en fonction de l'attitude corporelle représentée, afin d'en établir la typologie. Pour les femmes, l'attitude caractéristique est définie ainsi : jambes serrées, pieds droits ou tournés vers l'intérieur, bras près du corps, c'est-à-dire qu'elles utilisent le minimum d'espace ; les traits les plus caractéristiques de l'attitude chez les hommes sont : jambes écartées, pieds tournés vers l'extérieur, bras écartés du corps, c'est-à-dire que les hommes s'octroient et utilisent beaucoup plus d'espace pour leur corps et leurs mouvements que les femmes. Dès l'enfance, femmes et hommes apprennent à se mouvoir différemment, et cet apprentissage du langage du corps est en relation avec les rôles sociaux : le langage du corps sert de conditionnement et de marque pour le sexe "faible" comme pour le sexe « fort », et contribue à maintenir la hiérarchie homme/femme dans la société.

Les stratégies

En tant que phénomène de pouvoir, le sexisme traverse toutes les pratiques sociales, y compris la langue. Or comment la linguistique traditionnelle – essentiellement mâle – pourrait-elle répondre au questionnement sur le sexisme puisqu'elle le pratique souvent elle-même (voir les exemples des linguistes, du type « John hits his wife »), ou au mieux l'ignore délibérément en tant qu'objet de recherche. L'enquête effectuée par une linguiste américaine (Nilsen 1977) montre que la résistance la plus forte à une transformation de la langue dans un sens non sexiste est précisément le fait de linguistes et d'enseignants de langues.

Les linguistes eux-mêmes sont responsables du fait que le sexisme traverse la recherche dans leur domaine, tant dans la description des langues

que dans l'argumentation utilisée (questions posées, choix des données et exemples). Le terme de « Maskulinguistik », cité par Pusch, désigne la linguistique en tant que science des dominants ; elle la définit ainsi :

> La linguistique, telle que je l'ai apprise, s'intéresse certes à ce que signifient les expressions, mais pas au fait qu'elles signifient pour les humains, de façon subjective et objective, précisément ce qu'elle signifie [...]. La linguistique traditionnelle ne critique pas la langue, elle la décrit[...]. Si la linguistique se pose à elle-même ces limites, c'est vraisemblablement aussi du fait qu'elle souhaite hériter de l'éclat des sciences de la nature. Celles-ci se limitent, on le sait, à l'explication descriptive de leur objet, car la critique n'aurait pas de sens. Or la langue est un phénomène non pas naturel, mais historico-social, et de ce point de vue, discutable et transformable.
>
> Pusch 1984 : 10

Elle propose d'entreprendre un processus de « dépatriarcalisation » de la langue allemande, comparable au processus de « dénazification » qui été tenté après la deuxième guerre mondiale.

Deux stratégies sont envisageables pour rendre une langue non (ou moins) sexiste : soit la féminisation, qui permet de rendre visibles dans la langue les humains femelles par l'usage systématique des marques de genre, soit la neutralisation, qui consiste à effacer systématiquement les marques de genre (le féminin étant seul discriminant, puisque masculin et générique coïncident). Ces deux stratégies, opposées dans leur forme, visent l'une et l'autre à obtenir l'« égalité » linguistique.

Féminisation

Des deux stratégies, c'est la première qui est nettement privilégiée par les linguistes féministes en R.F.A. Ce choix est justifié par des raisons d'ordre linguistique – en allemand et dans les langues romanes, les marques grammaticales de genre ont une fréquence plus élevée qu'en anglais et dans les langues scandinaves –, mais surtout dans le but de « rendre visibles » les femmes dans la langue.

Dans la pratique, tous les termes (y compris les composés) génériques ou masculins désignant ou incluant un référent femelle sont transformés en féminins. Cette féminisation systématique lorsque le référent est femelle doit s'accompagner de la masculinisation systématique lorsque le référent est mâle, en évitant dans ce cas l'emploi du générique.

Une conception plus radicale tend à remplacer les formes prétendues neutres du générique/masculin, perçu comme patriarcal, par les marques du féminin, promu à son tour au genre de générique, c'est-à-dire apte à représenter le genre humain dans son ensemble. Une variante de cette pratique, apparue lors de la grève de l'Université libre de Berlin en 1989, consiste à utiliser en tant que générique un terme portant le suffixe du féminin, procédé souligné dans la graphie par une capitale (ce qui permet à la fois de distinguer cette forme d'un féminin ordinaire, et de valoriser le suffixe du féminin) : ex. *die StudentInnen* (= les étudiantes et étudiants). Cette graphie est utilisée par certains organes de presse.

L'effet recherché par une telle stratégie est de refuser la suprématie dans la langue du principe mâle, et de rendre présente et visible l'existence des femmes. Cependant elle se heurte à l'asymétrie préexistante fondée sur la valorisation du masculin et la discrimination liée au féminin. L'efficacité d'une telle stratégie dépend étroitement, au-delà d'une prise de conscience des discriminations linguistiques, des changements au sein même de la société.

Neutralisation

L'autre stratégie proposée s'oppose dans son principe à la première : elle consiste à effacer systématiquement les marques du féminin dans la langue, précisément parce qu'elles sont discriminantes. Elle est privilégiée pour des langues comme l'anglais, le danois, le suédois, qui comportent relativement peu de marques grammaticales de genre. Cet effacement tend soit à faire du masculin un « vrai générique », soit à utiliser – voire créer – des termes dont le référent n'est pas identifiable quant au sexe. L'inconvénient, lié là encore au système de valeurs préexistant, est que ces formes risquent toujours d'être interprétées comme excluant le féminin. Pour les appellatifs, titres, ou termes désignant des fonctions, l'interprétation dépendra en grande partie de la situation sociale concrète dans les sociétés concernées. Une enquête menée en 1985 au Danemark (*Gomard 1985a*) signale un net recul des suffixes féminins dans l'usage courant de la langue, en particulier de la part de locuteurs femelles.

Une stratégie intermédiaire est celle du « splitting », où sont combinées les marques du féminin et du masculin.

Ces deux stratégies, qui semblent au premier abord s'opposer, ne s'excluent pas nécessairement et peuvent se compléter ; leur choix est fonction d'arguments linguistiques et d'options politiques. Elles reflètent la situation contradictoire (de *double bind*) dans laquelle se trouvent les dominés : préserver ou renforcer son identité (féminisation systématique), ou en refuser la spécificité parce qu'elle est discriminante (neutralisation, effacement des marques du genre).

Conclusion

Les travaux américains et allemands abordent la marque du genre dans le langage à travers ses deux dimensions fondamentales : les types de conceptualisations des sexes sous-jacentes aux constructions langagières dominantes et celles qui s'y affrontent d'une part, les pratiques langagières de chaque sexe étudiées soit d'un point de vue de linguistique variationniste, soit d'un point de vue interactionniste d'autre part. L'ensemble de ces recherches, dont le nombre est sans commune mesure avec celui des recherches françaises, constituent une forte mise en évidence de la variable sexe en tant que construit social. De plus la quantité de publications aux États-Unis montre que la problématique sexe/genre et langage peut – ou a pu – être un sujet de recherche à long terme, ce qui n'est toujours pas le cas en France.

Les observations relatives aux conceptualisations dominantes des sexes dans le langage sont toutes compatibles avec celles de nos propres travaux portant sur le français. C'est avec les procédures d'interprétation qu'apparaissent les divergences, parce que celles-ci dépendent des options théoriques et politiques plus ou moins conscientes des chercheurs.

La tendance générale est de définir le sexisme de façon faible (et en partie fausse : la péjoration). On ne trouve pas l'hypothèse d'un élément sémantique capable d'intégrer les phénomènes langagiers saisis de façon éclatée. Les plus fréquemment relevés sont la péjoration de *certains* termes référant aux femmes et l'exclusion des femmes de la société ou du genre humain par le fonctionnement discursif des termes génériques.

En définitive, la quasi-totalité des travaux américains et allemands ne parvient pas à se défaire radicalement de l'évidence de l'idée de nature inhérente aux rapports de domination contemporains, et qui traverse l'ensemble des perceptions du monde, qu'elles soient triviales ou scientifiques.

Les propositions en vue du changement permettent de bien saisir l'hétérogénéité du raisonnement, inéluctablement entraînée par le postulat d'une existence neutre des sexes et du langage, préexistant au social, sur laquelle se grefferaient des effets sociaux ponctuels de dissymétrie.

Par exemple, en comparant les pratiques conversationnelles entre locuteurs du même sexe, quelques travaux émettent l'idée que la dévalorisation des pratiques féminines (certaines observations les présentent comme moins conflictuelles, plus collaboratives et à thèmes plus personnels que les pratiques masculines) est sexiste. D'autre part, la valorisation de ces pratiques qui encourageraient les femmes à conserver et même à développer ces modèles pourrait être une stratégie de changement social. Les pratiques de chaque sexe sont traitées comme des entités autonomes dans une optique essentialiste et non comme des pratiques corrélatives à l'intérieur d'une relation de contrainte. De plus, l'équivalence posée entre sexisme et péjoration est un piège : on s'imagine être politiquement efficace en inversant simplement un jugement de valeur social. Si ne pas avoir les mêmes pratiques que les oppresseurs est un effet de l'oppression, comment combattre celle-ci en maintenant et même en développant nos caractéristiques d'opprimées ?

Les propositions de changement relatives aux composants plus strictement linguistiques ont pour objectif d'annuler les dissymétries de fonctionnement sémantique et/ou les différenciations inutiles par différents procédés : par exemple, en utilisant des formes référant explicitement aux deux sexes (angl. *men and women, he or she*), ou des formes ayant un sens générique *(person, they)* ; en utilisant des termes annulant la dévalorisation et l'absence d'autonomie de désignation des référents femelles (la graphie avec majuscule en allemand). Ce ne sont pas de minces propositions comparées aux instructions officielles françaises de mars 1986, s'attachant à la « féminisation » des noms de profession et plus particulièrement au choix du bon suffixe...

La portée politique des propositions américaines et allemandes peut se mesurer à la violence des réactions, irrationnelles et souvent grossières des journalistes, littéraires, linguistes, et autres gardiens du genre établi retranchés derrière la Nature de la Langue.

Cependant, ces propositions présupposent qu'il est souhaitable et possible de symétriser le fonctionnement du genre et par conséquent que l'existence de cette catégorie va de soi. Si on remet en cause *le sens du marquage existant,* on ne s'interroge pas sur *le sens de l'existence de ce marquage.* On n'imagine pas que cette catégorie puisse n'être fondée que sur la dissymétrie, que c'est sa raison d'être. On demeure dans l'évidence de dichotomies naturelles dans le genre humain qui devraient simplement ne pas être traitées concrètement et symboliquement telles qu'elles le sont.

Si un certain nombre de travaux insistent sur l'androcentrisme des théories linguistiques et des sciences en général, il semble que, malgré la démarche critique, les concepts centraux de la linguistique – tels ceux de langue et de discours, de sens et de référence, de dénotation et de connotation – ne soient pas remis en cause. Par exemple la façon de théoriser les interprétations spécifiques des génériques présuppose le point de vue logiciste prédominant en sémantique. Si des génériques sont interprétés comme des spécifiques, alors ce ne sont pas des génériques. L'ambiguïté est bien reconnue à un moment de l'analyse, mais elle n'est pas conservée dans la synthèse des observations : transparence et univocité demeurent des traits fondamentaux du langage.

De façon générale, les recherches sont plus pragmatiques que théoriques, particulièrement en Allemagne, et elles aboutissent à des propositions concrètes visant à réduire ou annuler les inégalités entre femmes et hommes dans la langue.

Les pratiques des sujets parlants des deux sexes montrent que, de façon dominante – au sens d'une plus grande fréquence déterminée par une relation de domination sociale – « humain général » et « humain mâle » sont deux *significations construites simultanément. Cette ambivalence sémantique est* déterminée par celle des termes signifiant les humains femelles, ambivalence jouant sur leur non-appartenance/appartenance à la catégorie socio-idéologique « humain » : femelle de l'humain.

Mettre en question la rationalité scientifique de la définition biologique du sexe constitue une rupture épistémologique touchant l'ensemble des sciences sociales. Seul le refus de l'idéologie naturaliste, si aveuglément admise par les femmes, permet de construire les sexes en tant qu'objet scientifique dans une perspective rationnelle, pour laquelle aucune relation sociale ne peut être expliquée et justifiée par la « nature » des humains en état de moindre pouvoir.

Claire Michard
Catherine Viollet
CNRS
Paris

RÉFÉRENCES

Remarques introductives

GUILLAUMIN, Colette
1972 « Caractères spécifiques de l'idéologie raciste », *Cahiers internationaux de sociologie*, LXII.
1978 « Pratique du pouvoir et idée de Nature. (a) L'appropriation des femmes. (b) Le discours de la Nature », *Questions féministes*, 2-3.
1979 « Question de différence », *Questions féministes*, 6.
1984 « Masculin banal/masculin général », *Le Genre humain*, 10.

HURTIG, Marie-Claude et Marie-France Pichevin
1986 *La différence des sexes. Questions de psychologie*. Paris, Tierce.
1989 *La place, le rôle et le fonctionnement dans la bi-catégorisation par sexe*. Recherches sur les femmes et recherches féministes : présentation des travaux 1984-1987, Centre national de la recherche scientifique.

MATHIEU, Nicole-Claude
1971 « Notes pour une définition sociologique des catégories de sexe », *Epistémologie sociologique*, 11.
1973 « Homme-culture et femme-nature ? », *L'Homme*, XIII, 3.
1977 « Paternité biologique, maternité sociale », in Andrée Michel (éd.), *Femmes, sexisme et sociétés*. PUF.
1989 « Identité sexuelle/sexuée/de sexe ? Trois modes de conceptualisation du rapport entre sexe et genre », in Anne-Marie Daune-Richard, Marie-Claude Hurtig et Marie-France Pichevin (éd.), *Catégorisation de sexe et constructions scientifiques*. Aix-en-Provence, Université de Provence (Petite collection CEFUP).

MICHARD, Claire
1986 *Le genre en français contemporain. Matérialisations linguistiques de la catégorie socio-conceptuelle de sexe* (en collab. avec C. Viollet). Rapport scientifique d'un contrat de recherche de l'ATP « Recherches sur les femmes et recherches féministes », Centre national de la recherche scientifique.
1988a « Some socio-enunciative characteristics of scientific texts concerning the sexes », in Gill Seidel (éd.), *The Nature of the Right. A Feminist Analysis of Order Patterns*. Amsterdam, John Benjamins (Critical Theory, 6).
1988b « Les valeurs sémantiques humain et humain mâle : univocité, ambiguïté ou ambivalence ? », in Catherine Fuchs (éd.), *L'ambiguïté et la paraphrase. Opérations linguistiques, processus cognitifs, traitements automatisés*. Université de Caen-CNRS.

MICHARD, Claire

1991 *Sexe et genre : vers une approche socio-énonciative en linguistique.* Actes du colloque CNRS : *Sexe et genre.* Presses du CNRS (sous presse).

MICHARD, Claire et Claudine Ribéry

1982 *Sexisme et sciences humaines. Pratique linguistique du rapport de sexage.* Presses universitaires de Lille.

1985 « Énonciation et effet idéologique : les objets de discours "femmes" et "hommes" en ethnologie », in Nicole-Claude Mathieu (éd.), *L'Arraisonnement des femmes. Essais en anthropologie des sexes.* École des Hautes Études en Sciences Sociales (Les Cahiers de l'Homme, XXIV).

PLAZA, Monique

1977 « Pouvoir "phallomorphique" et psychologie de "la Femme" », *Questions féministes*, 1.

VIOLLET, Catherine

1984a *Pratiques argumentatives et discours oral.* Thèse de 3e cycle, Université de Paris VII.

1984b « Variations sur le mot "travail". Approche socio-énonciative de la notion travail dans un corpus oral », *Protée*, 12, 2.

1986 *Le genre en français contemporain. Matérialisation linguistiques de la catégorie socio-conceptuelle de sexe* (en collab. avec C. Michard). Rapport scientifique d'un contrat de recherche de l'ATP « Recherches sur les femmes et recherches féministes », Centre national de la recherche scientifique.

1987 « Femmes d'affaires et hommes de ménage. Sur le fonctionnement de quelques notions dans un corpus oral », *Mots*, 15.

1988a « Discourse Strategies : Power and Resistance. A socio-enunciative Analysis », in Gill Seidel (éd.), *The Nature of the Right. A Feminist Analysis of Order Patterns.* Amsterdam, John Benjamins (Critical Theory, 6).

1988b « Mais qui est "on" ? Étude linguistique des valeurs de "on" dans un corpus oral », *LINX*, 18.

1991 *Matérialisations linguistiques de la catégorie de sexe : analyse de pratiques orales.* Actes du colloque CNRS : *Sexe et genre.* Presses du CNRS (sous presse).

WITTIG, Monique

1982 « The category of sexe », *Feminist Issues,* 2, 2.

1985 « The mark of gender », *Feminist Issues,* 5, 2.

Les orientations de recherche aux États-Unis

1. Références mentionnées dans le texte

ADAMSKY, Cathryn
1981 « Changes in pronominal usage in a classroom situation », *Psychology of Women Quarterly*, 5.

BENDIX, Edward
1979 « Linguistic models as political symbols : Gender and the generic 'he' in English », in Judith Orasanu, Mariam K. Slater et Leonore Loeb Adler (éd.), *Language, Sex and Gender : Does 'la différence' make a difference ?* New York, The New York Academy of Sciences.

BERRYMAN, Cynthia L. et James R. Wilcox
1980 « Attitudes toward male and female speech : Experiments on the effects of sex-types language », *Western Journal of Speech Communication*, 44.

BLAUBERGS, Maija S.
1980 « An analysis of classic arguments against changing sexist language », in Chris Kramarae (éd.), *The voices and words of women and men.* Oxford, Pergamon Press. Aussi dans *Women's Studies International Quarterly*, 3, 2-3.

BODINE, Ann
1975 « Androcentrism in prescriptive grammar », *Language in Society*, 4.

BOSMAJIAN, Haig
1977 « Sexism in the language of legislatures and courts », in Allen Pace Nilsen, Haig Bosmajian, H. Lee Gershuny et Julia P. Stanley (éd.), *Sexism and Language.* Urbana, Illinois, National Council of Teachers of English.

BROOKS, Virginia R.
1982 « Sex differences in student dominant behavior in female and male professor's classrooms », *Sex roles*, 8.

BURR, Elizabeth, Susan Dunn et Norma Farquhar
1972 « Women and the language of inequality », *Social Education*, 36.

CENTINEO, Giulia
1980 *Survey on children's attitudes toward women's and men's language.* Unpublished Paper, Dept. of Linguistics, Univ. of California, Berkeley.

CONDRY, John et Sandra Condry
1976 « Sex differences : A study of the eye of the beholder », *Child Development*, 47.

DE STEFANO, Johanna, Mary Kuhner et Harold Pepinsky
1978 *An investigation of referents of selected sex-indefinite terms in English.* Communication au 9e Congrès international de Sociologie, Uppsala, Suède.

DUBOIS, Betty Lou et Isabel Crouch
1975 « The question of tag questions in women's speech : they don't really use more of them, do they ? », *Language in Society*, 4.

EAKINS, Barabara et Gene Eakins
1976 « Verbal turn-teaking and exchanges in faculty dialogue », in Betty Lou Dubois et Isabel Crouch (éd.), *The Sociology of the Languages of American Women.* San Antonio, Texas, Trinity Univ.

EBERHART, Ozelia Mae Yowell
1976 *Elementary student's understanding of certain masculine and neutral generic nouns.* Ph. D. dissertation, Kansas State Univ. Dissertation Abstracts 37 (1976), 4113 A-4114 A.

ESPOSITO, Anita
1979 « Sex differencies in children's conversation », *Language and Speech*, 22.

FISCHMAN, Pamela M.
1978 « Interaction : the work women do », *Social Problems*, 25.

FLANAGAN, Anna M. et William R. Todd-Mancillas
1982 « Teaching inclusive generic pronoun usage : The effectiveness of an authority innovation-decision approach versus an optional innovation-decision approach », *Communication Education*, 31.

GRAHAM, Alma
1973 « The making of a non-sexist dictionary », *Ms*, 2.

HARRISON, Linda
1975 « Cro-Magnon woman. In eclipse », *Science Teacher*, 42, 4.

JAKSON, Philip W. et Henriette M. Lahaderne
1976 « Inequalities of teacher-pupil contacts », *Psychology in the Schools*, 4.

KRAMARAE, Cheris (voir Kramer)
1978 *False truisms : Androcentrism of language study.* Paper given at the meeting of the Modern Language Assoc., New York.

KRAMARAE, Cheris et Paula A. Treichler
1985 *A Feminist Dictionary.* Boston et Londres, Pandora Press.

KRAMER, Cheris (voir Kramarae)
1974 « Folklinguistics », *Psychology Today*, 8.

LAKOFF, Robin Tolmach
1973 « Language and woman's place », *Language in Society*, 2.

McCONNEL-GINET, Sally
1978 « Adress forms in sexual politics », in Douglas Butturff et Edmund L. Epstein (éd.), *Women's Language and Style.* Akron, Ohio, L & S Books.

MARTYNA, Wendy
1978a « What does 'he' mean ? Use of the generic masculine », *Journal of Communication*, 28.
1978b *Using and understanding the generic masculine : a social psychological approach to language and the sexes.* Ph. D. dissertation, Stanford Univ. Calif.
1980 « The psychology of the generic masculine », in Sally Mcconnel-Ginet, Ruth Borker et Nelly Furman (éd.), *Women an language in literature and society.* New York, Praeger.
1983 « Beyond the he/man approach : the case for non-sexist language », in Barrie Thorne, Cheris Kramarae et Nancy Henley (éd.), *Language, Gender and Society.* Rowley, Mass., Newbury House.

MATTINGLY, Ignatius G.
1966 *Speaker variation and vocal-tract size.* Paper given at the Acoustical Society of America. Abstracts in *Journal of the Acoustical Society of America*, 39.

MILLER, Casey et Kate Swift
1980 *The handbook of nonsexist writing for writers, editors and speakers.* New York, Lippincott and Crowell.

NILSEN, Alleen Pace
1977 « Sexism as shown through the English vocabulary », in Alleen Pace Nilsen, Haig Bosmajian, H. Lee Gershuny et Julia P. Stanley (éd.), *Sexism and Language.* Urbana, Ill., National Council of Teachers of English.

O'BARR, William M. et Bowman K. Atkins
1980 « 'Women's language' or 'Powerless language' ? », in Sally Mcconnel-Ginet, Ruth Borker et Nelly Furman (éd.), *Women and language in literature and society*. New York, Praeger.

SACHS, Jacqueline, Philip Lieberman et Donna Erickson
1973 « Anatomical and cultural determinants of male and female speech », in Roger W. Shuy et Ralph W. Fasold (éd.), *Language attitudes : current trends and prospects*. Washington, D.C., Georgetown Univ. Press.

SCHNEIDER, Joseph et Sally Hacker
1973 « Sex role imagery and the use of the generic 'man' in introductory texts », *American Sociologist*, 8.

SCHULZ, Muriel
1975 « The semantic derogation of women », in Barrie Thorne et Nancy Henley (éd.), *Language and sex. Difference and dominance*. Rowley, Mass., Newbury House.
1978 *Man (embracing woman). The generic in sociological writing*. Paper given at the 9th World Congress of Sociology, Uppsala, Suède.

SHEPELAK, Norma
1980 *The socio-political nature of language : understanding the resistance of language change*. Paper given at the National Women's Studies Association Convention, Bloomington, Indiana.

STANLEY, Julia P.
1978 « Sexist grammar », *College English*, 39.

STANLEY, Julia et Susan Robbins
1978 « Going through the changes : the pronoun 'she' in Middle English », *Papers in Linguistics*, 11.

VALIAN, Virginia et Jerrold Katz
1971 « The right to say 'he' », *Harvard Crimson* (November 24).

VEACH, Sharon
1979 *Sexism in usage : intentional, conveyed, or all in mind ?* Paper given at the Conference on Language and Gender, Univ. of California, Santa Cruz.

WEST, Candace et Don H. Zimmerman
1977 « Women'place in everyday talk. Reflections on parent-child interaction », *Social Problems*, 24.

1983 « Small insults. A study of interruptions in cross-sex conversations between unacquainted persons », in Barrie Thorne, Cheris Kramarae et Nancy Henley (éd.), *Language, gender and society*. Rowley, Mass., Newbury House.
1985 « Gender, language and discourse », in Teun A. Van Dijk (éd.), *Handbook of discourse analysis*. London, Academic Press.

WILLIS, Frank N. et Sharon J. Williams
1976 « Simultaneous talking in conversation and sex of speakers », *Perceptual and Motor Skills*, 43.

WOLFSON, Nessa et Joan Manes
1980 « Don't 'dear' me ! », in Sally Mcconnel-Ginet, Ruth Borker et Nelly Furman (éd.), *Women and language in literature and society*. New York, Praeger.

ZIMMERMAN, Don H. et Candace West
1975 « Sex roles, interruptions and silences in conversation », in Barrie Thorne et Nancy Henley (éd.), *Language and sex. Difference and dominance*. Rowley, Mass., Newbury House.

2. Principaux ouvrages collectifs (présentation chronologique)

1975 *Language and sex. Difference and dominance*. Barrie Thorne et Nancy Henley (éd.), Rowley, Mass., Newbury House.
1976 *The sociology of the languages of american women*. Betty Lou Dubois et Isabel Crouch (éd.), San Antonio, Texas, Trinity Univ.
1977 *Sexism and language*. Alleen Pace Nilsen, Haig Bosmajian, H. Lee Gershuny et Julia Penelope Stanley (éd.), Urbana, Ill., National Council of Teachers of English.
1978 *Women's language and style*. Douglas Butturff et Edmund Epstein (éd.), Akron, Ohio, L & S Books.
1979 *Language, sex and gender. Does 'la différence' make a difference ?* Judith Orasanu, Mariam K. Slater et Leonore Loeb Adler (éd.), New York, The New York Academy of Sciences.
1980 *Communication, language and sex*. Cinthya Berryman et Virginia Eman (éd.), Rowley, Mass., Newbury House.
1980 *The voices and words of women and men*. Cheris Kramarae (éd.), Oxford, Pergamon Press.
1980 *Women and language in literature and society*. Sally Mcconnel-Ginet, Ruth Borker et Nelly Furman (éd.), New York, Praeger.
1981 *Gayspeak. Gay male and lesbians' communication*. James W. Chesebro (éd.), New York, Pilgrim Press.
1981 *Sexist language. A modern philosophical analysis*. Mary Vetterling-Braggin (éd.), Totowa, N. J., Littlefield, Adams.

1983 *Language, gender and society*. Barrie Thorne, Cheris Kramarae et Nancy Henley (éd.), Rowley, Mass., Newbury House.

Les orientations de recherche en R.F.A.

ASPÖCK, Ruth
1982 *Der ganze Zauber nennt sich Wissenschaft. Zur Diskriminierung von Frauen*. Wien, Wiener Frauenverlag.

ELLRICH, Beate
1984 Travaux récents sur les parlers féminins et masculins en Allemagne fédérale. *CRIF*, 6.

GOMARD, Kirsten
1985a « Sexistische Sprachmuster im Dänischen und Tendenzen des sprachlichen Wandels », in Marlis Hellinger, *Sprachwandel und feministische Sprachpolitik : Internationale Perspektiven*. Opladen, Westdeutscher Verlag.
1985b *Wer führt das Wort ? Über Politiker/innen und Journalist/inn/en im Kreuzfeuer bei der Wahl zum dänischen Folketing Januar 1984*. Communication au Congrès annuel de la Deutsche Gesellschaft für Sprachwissenschaft, Hambourg.

HELLINGER, Marlis (éd.)
1985 *Sprachwandel und feministische Sprachpolitik : Internationale Perspektiven*. Opladen, Westdeutscher Verlag.

KLANN, Gisela
1978 « Weibliche Sprache. Identität, Sprache und Kommunikation von Frauen », *OBST*, 8.

KLANN Delius, Gisela
1980 « Welchen Einfluß hat die Geschlechtszugehörigkeit auf den Spracherwerb des Kindes ? », *Linguistische Berichte*, 70.

Linguistische Berichte
1980 N° 69 : « Sprache, Geschlecht und Macht », I. Luise Pusch, Senta Trömel-Plötz (éd.).
1981 N° 71 : « Sprache, Geschlecht und Macht », II. Luise Pusch, Senta Trömel-Plötz (éd.).

OBST (Osnabrücker Beiträge zur Sprachtheorie)
1978 N° 8 : « Sprache und Geschlecht » I.
1979 N° 9 : « Sprache und Geschlecht », II.
1979 Beihefte 3 : « Sprache und Geschlecht », III. Akten des Symposiums 1979 in Osnabrück.

PUSCH, Luise F.
1984 *Das Deutsche als Männersprache.* Frankfurt/M., Suhrkamp.
1985 « Frauen entpazifizieren die Sprache : Feminisierungstendenzen im heutigen Deutsch », in Marlis Hellinger, *Sprachwandel und feministische Sprachpolitik : Internationale Perspektiven.* Opladen, Wesdeutscher Verlag.

SCHRAMM, Hilde
1981 *Frauensprache-Männersprache.* Frankfurt/M., Diesterweg.

TRÖMEL-PLÖTZ, Senta
1982 *Frauensprache : Sprache der Veränderung.* Frankfurt/M., Fischer.

TRÖMEL-PLÖTZ, Senta (éd.)
1984 *Gewalt durch Sprache. Die Vergewaltigung von Frauen in Gesprächen.* Frankfurt/M., Fischer.

WAGNER, Angelika, Christa Stahl et Hans-Eberhard Schick
1981 « Geschlecht als Statusfaktor in Gruppendiskussionsverhalten von Studentinnen und Studenten – eine empirische Untersuchung », *Linguistische Berichte*, 71.

WERNER, Fritjof
1981 « Gesprächsarbeit und Themenkontrolle », *Linguistische Berichte*, 71.
1983 *Gesprächsverhalten von Frauen und Männern.* Frankfurt/M., Bern.

WEX, Marianne
1980 *« Weibliche » und « männliche » Körpersprache als Folge patriarchalischer Machtverhältnisse.* Frankfurt/M., Frauenliteraturvertrieb Hermine Fees.